

E-MARQUE V1 MISE A JOUR OBLIGATOIRE (SAISON 2019/2020)

Thématique: Compétitions & Vivre Ensemble

Destinataires : Ligues Régionales, Comités

Départementaux, Clubs

Nombre de pièces jointes : 2

⊠Information

□ Echéance de réponse :

Vous trouverez ci-dessous les éléments relatifs à la mise à jour de la VERSION 1 d'e-Marque. La date limite d'utilisation de cette version est **le 31 août 2020.**

Merci de diffuser ce document vers les clubs.

Les utilisateurs devront désinstaller la version actuelle d'e-Marque (1.5.5.0) et installer sa mise à jour (1.5.7.0), disponible dans FBI et sur la plateforme e-Learning.

Rappel: Le fichier d'installation d'e-Marque est la propriété de la FFBB et ne doit pas être mis à disposition sur les sites Internet respectifs des Ligues Régionales, des Comités ou des Clubs.

Cette nouvelle version corrige les points ci-dessous :

- Affichage des positions de tirs
- Affichage du numéro du joueur

De plus, nous vous informons que le système d'exploitation « Windows XP » n'est plus compatible avec le logiciel e-Marque V1.

Pour vérifier votre version e-Marque, vous devez cliquer sur « ? » puis sur « A propos ».



Vous trouverez en pièce jointe toute la procédure d'installation de la nouvelle version.

Nous vous préconisons d'installer et de tester cette nouvelle version du logiciel en « condition de match » avant de l'utiliser sur une rencontre de championnat/de coupe. Nous conseillons à tous les clubs de garder en réserve une feuille papier de secours en cas de problème sur une rencontre.

Pour rappel, les équipes en Championnats de France ne sont pas concernés par l'utilisation d'e-Marque V1.

Pour toute question d'ordre technique, ou relative à la mécanique de la table de marque, vous pouvez nous contacter à : assistanceemarque@ffbb.com

Contact Tél: 01 53 94 26 96 E-mail: assistanceemarque@ffbb.com

Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
Pierre HERMANN Chargé de Mission - Statistiques	Sébastien DIOT Directeur des Pôles : Jeunesse et Territoires – Compétitions & Vivre Ensemble	Thierry BALESTRIERE Secrétaire Général
Référence	2019-10-28 5-CFC Note e-Marque mise à jour obligatoire de la version (2019-2020) - VFIN	